

MINISTERE AUPRES DU PREMIER
MINISTRE CHARGE DU BUDGET

DIRECTION GENERALE DU
BUDGET
ET DES FINANCES



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail

**LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE
PORTANT BUDGET DE L'ETAT
POUR L'ANNEE 2015
RAPPORT DE PRESENTATION**

SOMMAIRE

<i>INTRODUCTION</i>	3
<i>MODIFICATIONS DU BUDGET</i>	4
1- Les ressources	4
2- Les dépenses	6
<i>CONCLUSION</i>	9

INTRODUCTION

Le budget 2015, élaboré dans un contexte socio-économique favorable était bâti sur une hypothèse de croissance de 10% en liaison avec le regain d'activités attendu essentiellement dans les secteurs secondaire et tertiaire.

L'évolution globalement satisfaisante au premier semestre des principaux indicateurs macroéconomiques et financiers et les nécessités de prise en charge de certaines dépenses dans les secteurs vitaux de l'Etat commandent une révision des objectifs du budget 2015.

Au plan budgétaire, les prévisions de recettes ont été ajustées pour prendre en compte l'impact de différents facteurs à savoir l'évolution favorable de la taxation des produits pétroliers et du volume de cacao soumis à la formalité d'enregistrement ainsi que l'ajustement à la baisse des ressources perçues à l'importation sur les marchandises générales au regard des réalisations de fin 2014.

S'agissant des recettes non fiscales, les prévisions connaissent une augmentation significative suite à l'encaissement de recettes exceptionnelles liées notamment à la privatisation de la SIB et au paiement des arriérés de dividendes de la PETROCI.

Au niveau des émissions de titres publics sur les marchés monétaire et financier, les objectifs ont été revus à la hausse pour intégrer le surplus de ressources provenant des gains de change réalisés sur l'émission en dollars des Euro obligations sur le marché international, suite à la hausse du cours de cette devise. Il est prévu une émission d'emprunts supplémentaire pour renforcer les moyens d'action de l'Etat notamment dans les secteurs sociaux.

En ce qui concerne les concours extérieurs, le niveau des appuis budgétaires a été ajusté au regard des concours additionnels de la Banque Mondiale au titre de la prévention de l'épidémie d'Ebola, de la prise en

compte de la hausse du cours du dollar et du report de la contribution de l'Union Européenne dans le cadre du 11^{ème} FED dont les négociations n'ont pu être finalisées.

En matière de dépenses publiques, les nécessités d'accroître les moyens d'action de l'Etat dans certains secteurs vitaux, commandent un ajustement des choix budgétaires. Ainsi, certaines opérations spécifiques ont été mises à niveau pour accroître les capacités opérationnelles des services, notamment l'Armée dont les dotations prévues pour les baux, l'alimentation et le carburant ont été renforcées. De même, les subventions aux écoles privées et le soutien à l'utilisation du HVO pour la production de l'électricité ont été revus à la hausse pour tenir compte des besoins réels en la matière dans ces deux secteurs.

Par ailleurs, les dépenses de personnel connaissent une baisse liée au retard dans la mise en œuvre du déblocage des avancements indiciaires et dans la promotion exceptionnelle au grade A5 et supérieurs.

En outre, des ajustements sont également opérés pour prendre en compte les évolutions du service de la dette publique se traduisant notamment par la prise en compte des intérêts, frais et commissions dus au titre de l'Eurobond émis en mars 2015, le règlement anticipé de la dette de la SIR et de l'effet taux de change consécutif à la hausse du dollar US.

Les dépenses d'investissement notamment celles financées sur ressources extérieures connaissent une hausse après intégration de nouveaux financements dont les conventions ont été signées en cours de gestion.

L'ensemble de ces modifications se traduit par une hausse globale nette du budget de **181,7 milliards** portant le niveau à **5 196 milliards** contre **5 014,3 milliards** initialement prévus.

Le présent rapport a pour objet de présenter les modifications du collectif budgétaire 2015.

MODIFICATIONS DU BUDGET

1- Les ressources

Les ressources prévues initialement à 5 014,3 milliards, enregistrent une augmentation nette de 181,7 milliards pour se situer à 5 196 milliards.

➔ Au titre des recettes fiscales

Prévues initialement à 2 754,9 milliards, les recettes fiscales sont en baisse nette de 35,5 milliards pour s'établir à 2 719,4 milliards. Cette révision à la baisse des objectifs est liée essentiellement aux postes de recettes suivants:

- **le BIC hors pétrole** enregistre une baisse de 18,7 milliards pour s'établir à 258,8 milliards pour tenir compte de la persistance des facteurs négatifs ayant impacté ces recettes en 2014, notamment l'effet des amortissements et des charges financières des investissements réalisés par les entreprises en 2014 ;
- **les revenus de pétrole et de gaz** initialement fixés à 128 milliards, sont révisés à 121,3 milliards, soit une baisse de 6,7 milliards liée à l'effet combiné de la baisse du prix du baril de pétrole de moitié (environ 50 dollars US/baril contre 99,4 milliards dans la projection initiale) et de la hausse du cours du dollar (546,75 FCFA/ 1 dollar contre 472,7 FCFA projeté) ;
- **les impôts sur revenus et salaires** sont revus à 371,3 milliards contre une prévision initiale de 379,9 milliards pour prendre en compte les difficultés de recouvrement, observées au niveau des entreprises du secteur public ;
- **l'impôt sur les revenus des capitaux mobiliers** passe de 91 milliards à 77,3 milliards, soit une baisse de 13,7 milliards, liée tout comme l'impôt BIC aux importants investissements réalisés par les entreprises en 2014 au détriment de la distribution de dividendes ;

- **la taxe sur la valeur Ajoutée (TVA)** baisse de 9,9 milliards pour s'établir à 281,7 milliards au regard des contreperformances constatées déjà au premier trimestre dans les secteurs d'activités comme la brasserie et les télécommunications ;
- **la taxe spécifique sur les communications téléphoniques** est révisée à 21,5 milliards contre 26,6 milliards, soit une baisse de 5,1 milliards imputable à la limitation du champ d'application de cette taxe aux consommations ;
- **les taxes à l'importation sur les marchandises générales** sont projetées à 716,1 milliards contre 734,9 milliards prévus initialement en raison principalement de la révision à la baisse du taux de croissance du commerce extérieur qui passe de 9,5% selon les hypothèses initiales à 7% au regard des réalisations effectives de fin 2014 de 5,6%.

Le niveau de révision à la baisse des recettes fiscales a été atténué par la bonne tenue de postes de recettes suivants :

- **les droits d'enregistrement et de timbre** en augmentation nette de 17,7 milliards consécutive à la révision à la hausse du taux des droits d'enregistrement café cacao qui passe de 1,28 à 3,32% à partir du mois d'avril ;
- **les taxes à l'importation sur les produits pétroliers** en hausse de 30,7 milliards par rapport à la projection initiale grâce à l'effet prix :

En effet, l'évolution des volumes consommés est révisée à la baisse (+6,9% contre +11% initialement pour le gasoil et +12,98% contre +22% pour le super) et la taxation à la hausse (109,36 FCFA/litre pour le gasoil contre 82,3 FCFA/litre initialement et 209,77 FCFA/litre contre 205,48 FCFA/litre pour le super carburant) sur la période d'avril à décembre.

- **les taxes sur les boissons et tabacs** sont en hausse de 3,5 milliards, soit une prévision révisée de 40,8 milliards tenant compte d'une part des bonnes tendances observées sur le premier trimestre résultant de la résolution des difficultés liées à la scission des activités de fabrication et de distribution des entreprises du secteur tabac qui ont affecté les résultats de 2014.

➤ **Au titre des recettes non fiscales**

Les prévisions de recettes non fiscales connaissent une hausse nette de 65,1 milliards pour s'établir à 252,1 milliards contre 187,0 milliards dans le budget initial. Cette progression est imputable principalement aux postes de recettes suivants :

- **les bonus de signature** non prévus initialement, augmentent de 15 milliards en rapport avec la signature de nouveaux contrats d'exploitation minière à réaliser au cours de l'année ;
- **les produits de privatisation et vente d'actifs** fixés initialement à 8,9 milliards, connaissent une hausse de 33 milliards pour s'établir 41,9 milliards, en relation avec les revenus issus de la cession des actifs de l'Etat dans la SIB ;
- **les arriérés de dividendes PETROCI** non pris en compte dans le budget initial, sont intégrés pour un montant de 12,8 milliards dans le cadre d'une opération d'apurement des dettes et créances croisées entre l'Etat et le secteur énergie. Ce montant vient s'ajouter aux dividendes prévus au titre de l'année 2015 qui sont révisés à la baisse à 4 milliards contre 14 milliards initialement au regard des résultats financiers moins importants que prévus réalisés par cette entreprise.
- **les revenus du domaine** ont été relevés de 5,5 milliards grâce notamment au paiement par la société NAS Ivoire de 5 milliards suite à la signature avec l'Etat d'un contrat de concession du service d'assistance en escale à l'Aéroport Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan.

Ce relèvement est également lié à la prise en compte de l'effet de la création de la brigade de contrôle installée auprès de la Direction du domaine, de la conservation foncière et du timbre.

➤ **Au titre des emprunts sur le marché monétaire et financier**

Les prévisions **d'émission de titres publics sur les marchés monétaire et financier** sont portées à 1 181,9 milliards contre 1046,1 milliards prévus dans le budget initial, en rapport avec les gains de change évalués à 84,9 milliards sur la récente opération d'émission sur le marché international d'Euro bonds. En effet, sur une prévision d'émission de 500 milliards, le montant total mobilisé est ressorti à 584,9 milliards. Par ailleurs, un montant de 50,9 milliards d'émission d'emprunts sur le marché régional est prévu pour couvrir les charges additionnelles du service de la dette publique liées à la hausse du cours du dollar (12,6 milliards) et au paiement par anticipation des échéances de la dette SIR (38,3 milliards).

➤ **Au titre des ressources extérieures**

Les **appuis budgétaires** enregistrent une baisse nette de 44 milliards en liaison avec :

- l'ajustement de l'appui budgétaire du Fonds Monétaire International qui passe de 72 milliards à 103 milliards suite au transfert d'un montant de 24,2 milliards sur ce bailleur initialement inscrit sur la ligne autre bailleur. En effet, cette contribution destinée à appuyer l'Etat dans la prévention de la maladie à virus Ebola, a été annoncée lors de la mission de septembre 2014 mais n'a pu être inscrite au compte du FMI, le Conseil d'administration de cette institution ne l'ayant pas confirmé jusqu'à la finalisation du budget. En outre, le niveau initialement inscrit a été renforcé de 6,8 milliards pour se situer à 78,8 milliards tenant compte de l'évolution du dollar US ;

- l'affectation de 60 milliards des ressources C2D de l'AFD en opération de trésorerie passant ainsi de 147,6 milliards à 87,6 milliards ;
- le report de l'appui budgétaire de l'Union Européenne suite à la non finalisation des négociations en vue de la conclusion du 11ème FED ;
- l'augmentation de 19,9 milliards de la contribution de la Banque Mondiale suite à la prise en compte de l'augmentation de ses concours au titre du 3^{ème} crédit d'appui à la stratégie de réduction de la pauvreté (de 80 millions à 100 millions de dollars), de l'octroi d'une contribution de 4,9 milliards dans le cadre de la prévention de la maladie à virus Ebola et de l'évolution du dollar US;
- l'augmentation de 2,1 milliards de l'appui de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour le financement de l'organisation de ses Assemblées Annuelles.

Les **prévisions de tirages** sur emprunts et dons projets enregistrent une hausse nette de 69,2 milliards pour s'établir à 759,6 milliards contre 690,4 milliards. Ce résultat s'explique par la prise en compte des conventions de financement de projets signés en cours de gestion. Ces conventions portent notamment sur le financement par Attijariwafa Bank de la réalisation des voiries et réseaux divers (VRD) pour logements Sociaux à hauteur de 20 milliards, l'appui de la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC) au Programme pour la Reconstruction des Infrastructures en zones CNO pour 10,7 milliards et le concours de la Banque Mondiale pour le Programme d'Assistance Post-Crise (PAPC) à hauteur de 6 milliards.

En outre, ces conventions intègrent également le financement régional par la Banque Mondiale du projet de facilitation des transports, du commerce et de la fluidité du trafic sur le corridor Abidjan-Ouagadougou à hauteur de 27,5 milliards, suite à l'accord de crédit signé le 8 juillet 2015. Ce financement accordé conjointement à la Côte d'Ivoire et au Burkina Faso d'un montant global de 100 millions de dollars, soit 50 millions de dollars par pays est

destiné à accompagner l'élaboration d'une Politique commune de développement de l'industrie des transports de marchandises en particulier sur le corridor de transit Abidjan-Ouagadougou. La mise en œuvre complète de cette politique devrait permettre d'aboutir à une gestion intégrée des frontières entre les deux pays en matière de dédouanement, de régime de transit et de traversée des frontières ;

2- Les dépenses

Les dépenses enregistrent une augmentation nette de 181,7 milliards, passant à 5 196 milliards contre 5 014,3 milliards initialement.

➔ **Au titre du service de la dette publique**

Le service de la dette publique prévu à 1 213,3 milliards est révisé à la hausse à 1 295 milliards, soit une augmentation nette de 81,7 milliards.

Les **échéances de la dette intérieure** prévues initialement à 827,2 milliards sont revues à la hausse nette de 29,2 milliards sous l'effet conjugué des principaux facteurs suivants :

- la révision à la hausse de 45,5 milliards des remboursements de titres dus à la SIR par anticipation en liaison avec les difficultés de trésorerie croissantes que connaît cette structure ;
- la révision à la baisse des prévisions d'émissions sur le marché sous régional à 597 milliards contre 1 046 milliards prévus initialement entraînant une réduction des intérêts à payer. En effet, le calendrier d'émissions de titres publics n'a été finalisé qu'en 2015 avec la confirmation de l'émission d'Euro bonds ;
- la non réalisation de certaines émissions prévues en 2014 qui a induit l'annulation de toutes les charges liées à ces émissions. Il s'agit de

l'emprunt TPCI 2014-2020 initialement prévu à 78 milliards et les Obligations du Trésor (OTA 6% 2014-2019) prévus pour 200 milliards ;

- la prise en compte de l'échéance 2015 de la dette de l'Etat vis-à-vis de la BACI dans le cadre du remboursement de la dette SIR (8 milliards).

Le **service de la dette extérieure** connaît une hausse nette de 52,5 milliards passant de 386,1 milliards à 438,6 milliards. Cette augmentation s'explique par :

- l'émission de l'Eurobond 2015 qui augmente le service de la dette de 31,3 milliards dont 17,4 milliards au titre d'intérêts à régler en septembre 2015 et 13,9 milliards de commissions et frais ;
- l'évolution à la hausse des cours des devises étrangères notamment le dollar dont l'impact est estimé à 15,8 milliards. Le cours du dollar utilisé lors de l'estimation initiale de la dette extérieure a été fixé en moyenne à 485 FCFA contre 546,75 FCFA actuellement.

➤ **Au titre des dépenses ordinaires**

Les **dépenses ordinaires** initialement prévues à 2 267 milliards sont révisées à 2 361 milliards, soit une hausse nette de 94,1 milliards.

Les dépenses de personnel d'un niveau initial de 1 347,4 milliards sont revues à 1 328,4 milliards, soit une baisse de 19 milliards, liée notamment à l'effet conjugué du décalage du déblocage indiciaire et des avancements aux grades A5 et supérieurs, la baisse de la charge patronale de 19% à 16,67% et la prise en compte de la question des avancements des militaires suite à leurs revendications.

Les autres dépenses ordinaires d'un niveau initial de 857,1 milliards sont relevées à 970,2 milliards en hausse de 113,1 milliards.

Cette modification résulte du renforcement des crédits destinés à l'organisation des élections pour 19,4 milliards et de l'augmentation de la subvention aux écoles privées pour 37,6 milliards pour la mise à niveau des frais d'écologie. Le soutien à l'utilisation de HVO est également augmenté de 35,4 milliards pour prendre en compte les consommations additionnelles de HVO en 2014 et 2012, non couvertes par le budget. Aussi, une dotation de 2,1 milliards a-t-elle été inscrite pour prendre en charge l'organisation des assemblées annuelles de la BAD.

Par ailleurs, en vue d'accroître les capacités opérationnelles de l'Armée nationale, il a été procédé au renforcement de certaines dotations que sont :

- la fourniture en carburant qui connaît une hausse de 26,4 milliards dont 4 milliards pour la mise à niveau de la dotation inscrite en 2015 et 22,4 milliards pour couvrir le surplus de consommation des années antérieures ;
- les baux des militaires et de la police qui passent de 24,5 milliards à 39,6 milliards, soit une dotation supplémentaire de 13,1 milliards afin de résoudre à terme le problème des arriérés de loyer ;
- l'alimentation des militaires bénéficie de crédits additionnels de 10 milliards pour se situer à 32 milliards.

En outre, la prise en compte du reliquat à payer en 2015 sur les revendications des militaires a nécessité une inscription additionnelle de 19,1 milliards.

Des aménagements internes du budget ont été également faits pour la mise à niveau de certaines dépenses, notamment la subvention aux partis politiques (+1,7 milliard), les bourses de l'enseignement technique (+1,7 milliard), les examens et concours (+2,9 milliards), l'Agence emploi jeune (+2,1 milliards).

➤ **Au titre des dépenses d'investissement**

Les dotations d'investissement enregistrent une hausse nette de **5,9 milliards**, portant le niveau global à 1 502,2 milliards contre 1 496,3 milliards. Les évolutions portent sur la baisse nette du financement intérieur pour 63,3 milliards avec la réduction nette du niveau des projets C2D d'un montant de 60 milliards et du renforcement des crédits du Programme Elargi de Vaccination à hauteur de 1,4 milliard.

Par ailleurs, des efforts ont été faits à travers des aménagements internes du budget pour renforcer les dotations de certaines opérations importantes telles que la gestion du pont Henri Konan Bédié (12 milliards), la construction du centre de radiothérapie (3 milliards), la réhabilitation des urgences du CHU de Cocody (2,4 milliards), l'appui à l'emploi jeunes (1,6 milliards).

Les modifications sur le financement extérieur des projets s'élèvent à 69,2 milliards comprenant 33,6 milliards de tirages sur emprunts-projets et 35,6 milliards sur dons-projets. Ces évolutions liées à l'intégration de ressources extérieures en cours de la gestion 2015, sont imputables aux projets ci-dessous :

➤ **Au titre des emprunts-projets :**

- le Projet de réalisation des voiries et réseaux divers (VRD) pour logements Sociaux : 20 milliards (Attijariwafa Bank) ;
- le Programme pour la Reconstruction des Infrastructures en zones CNO : 10,7 milliards (BIDC) ;
- le Projet d'Assistance Post-Crise : 6 milliards (Banque Mondiale) ;

- le Projet d'amélioration des Services de Cardiologie de Bouaké en Côte d'Ivoire : 5,1 milliards (Banque Islamique de Développement (BID)) ;
- le Projet d'Appui à la Production et à la Commercialisation-Extension : 1,7 milliard (Fonds Internationale pour le Développement Agricole (FIDA)).

➤ **Au titre des dons-projets :**

- le Projet d'appui de facilitation des transports, du commerce et de la fluidité du trafic sur le corridor Abidjan-Ouagadougou: 27,5 milliards (Banque Mondiale (BM)) ;
- le Projet d'appui aux Infrastructures agricoles de l'Indénié-Djuablin (PAIA ID) : 4,8 milliards (Banque Africaine de Développement (BAD)) ;
- le Projet d'appui pour le processus de préparation de la REDD+¹ en Côte d'Ivoire : 1,2 milliard (Banque Mondiale) ;
- le Projet de Renforcement du Système de santé Ivoirien (RSS-GAVI) : 1,1 milliard (Organisation Mondiale de la Santé (OMS)) ;
- le Projet d'appui à la Gestion durable des Ressources halieutiques : 0,9 milliard (Union Européenne) ;
- le Projet Filets Sociaux Productifs : 0,7 milliard (Banque Mondiale) ;

¹ La REDD+ est la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement, et le rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et du renforcement des stocks de carbone forestiers dans les pays en développement.

- le Projet d'appui au Laboratoire de Contrôle de la Qualité de l'Eau (LACQUE)/ONEP : 0,1 milliard (Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA)).

RECAPITULATIF DES MODIFICATIONS

➤ **Les modifications opérées sur les ressources** se résument comme suit:

- les **recettes fiscales** sont en baisse de **35,5 milliards** pour se situer à **2 719,4 milliards** contre 2 754,9 milliards prévus dans le budget initial ;
- les **recettes non fiscales** sont portées à **243,3 milliards** contre 187 milliards initialement prévus, soit une augmentation de **56,3 milliards** ;
- les objectifs **d'emprunts sur les marchés monétaire et financier** sont portés à **1 181,9 milliards** contre 1 046,1 milliards initialement prévus;
- les **appuis budgétaires** connaissent une baisse de **44 milliards** pour se situer à **254,1 milliards** contre 298,1 milliards prévus dans le budget initial ;
- les prévisions de tirages **sur emprunts-projets** enregistrent une hausse de **33,6 milliards** pour s'établir à **495,4 milliards** contre 461,8 milliards prévus initialement ;
- les prévisions de tirages **sur dons-projets** enregistrent une hausse de **35,6 milliards** pour s'établir à **264,2 milliards** contre 228,6 milliards prévus initialement.

➤ **Les modifications intervenues sur les dépenses** sont les suivantes:

- le **service de la dette** enregistre une hausse nette de **81,7 milliards** pour se situer à **1 295 milliards** contre 1 213,3 milliards prévus initialement ;

Le service de la **dette intérieure** est révisé à **856,4 milliards** contre 827,2 milliards et celui de la **dette extérieure** est porté à **438,6 milliards** contre 386,1 milliards prévus initialement.
- les **dépenses ordinaires** sont en hausse nette de **94,1 milliards** pour se fixer à **2 361 milliards** contre 2 267 milliards en liaison avec les dépenses de personnel qui passent de 1 347,4 milliards à **1 328,4 milliards**, les subventions et transferts de 324,6 milliards à **397,6 milliards** et les autres dépenses de fonctionnement de 532,4 milliards à **572,6 milliards**;
- les **dépenses d'investissement** sont portées à **1 502,2 milliards** contre 1 496,3 milliards prévus initialement, soit une hausse nette de **5,9 milliards**, traduite par une réduction du financement Trésor de 63,3 milliards et de l'augmentation des tirages sur emprunts et dons projets de 69,2 milliards.

CONCLUSION

Le nouvel équilibre du budget 2015 est porté en ressources et en charges à **5 196 milliards** contre 5 014,3 milliards prévus initialement, soit une hausse globale nette de **181,7 milliards**.

Compte tenu de ce qui précède, l'autorisation de l'Assemblée Nationale est sollicitée pour l'adoption du projet de Loi de Finances Rectificative du Budget de l'année 2015, dont l'équilibre a été arrêté à **5 196 milliards**.

ANNEXES

Annexe 1 : Cadrage budgétaire du collectif 2015

Annexe 2 : Evolution des recettes fiscales

Annexe 3 : Evolution des recettes non fiscales

Annexe 4 : Situation du service de la dette publique 2015

Annexe 5 : Evolution du financement extérieur des projets 2015